# ~ Concours Field Recording "Sub Terra" ~

### ~ 01 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- La Semaine du Son propose un concours visant à récompenser la meilleure séquence de *Field Recording* enregistrée en 2024, depuis un endroit en Belgique
- Les séquences sonores pourront comprendre des activités humaines, de la parole, de la musique, des sons liés à une activité mécanique, des sons de la nature...
- Le jury portera une attention particulière à l'originalité de la séquence et à son intérêt sonore. La sélection des meilleures séquences sera proposée en écoute publique pendant la Semaine du Son à Bruxelles, entre le 27 janvier et le 2 février 2025.
- Les meilleures séquences seront récompensées par un prix remis sous forme d'un chèque à valoir en matériel audio.
- Le concours est ouvert à tous et toutes, hormis les membres du jury, les organisateurs de la Semaine du Son et le personnel de Bruxelles Environnement.

### ~ 02 LES CONDITIONS D'ENREGISTREMENT & LA LOCALISATION DES PRISES DE SON

- Les enregistrements se feront depuis un lieu en Belgique
- Un déport des micros à l'aide d'une perche est accepté

#### ~ 03 LES SÉQUENCES

- Les candidats enverront 1 enregistrement en plan séquence (sans montage) de 1 à 3 minutes.
- Un enregistrement multi-micros et/ou multipiste est admis à condition de respecter le principe de prise de son en une prise
- Seuls les formats mono ou stéréo en WAV (44.1 kb/s-16 bits) sont acceptés.

## ~ 04 LE JURY

- Les séquences seront communiquées (sans aucune indication nom, titre, matériel, lieu, photo) au jury de manière **anonyme**.
- Les membres du jury procéderont à une sélection individuelle non classée des meilleures séquences.
- Le jury se réunira ensuite afin de classer collectivement les meilleures séquences parmi leurs pré-sélections.
- Ils éliront les premiers prix parmi ces séquences.

# ~ 05 DIFFUSIONS ET DROITS

- Les meilleures séquences de Field Recording seront proposées en écoute publique dans le cadre de la Semaine du Son 2025
- Les sons ne seront pas exploités commercialement par les organisateurs mais pourront être mis en ligne sur les sites de la Semaine du Son et des organisations partenaires de la Semaine du Son (en Belgique et à l'étranger ou sur les sites des partenaires p.e.)
- Toute autre diffusion non commerciale est également possible sans droits de diffusion.
- Les participants restent libres de publier ou d'exploiter sans restrictions toutes les séquences envoyées.

## ~ 06 CALENDRIER DU CONCOURS

- La date limite de réception des séquences est fixée au 15 Octobre à 23:59.
- Les résultats seront annoncés par e-mail aux participant.e.s avant le 15 janvier 2025

# ~ 07 POUR PARTICIPER

- Pour participer au concours, le formulaire suivant doit être rempli: https://forms.gle/aXgdcXU2zF951Nt68
- Pour tout complément d'information : info@lasemaineduson.be

\*